

Mairie de VILLELEXANTON

PROCÈS VERBAL

L'an deux mille vingt cinq, le vingt-six du mois de juin, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à dix huit heure sous la présidence de Monsieur TERRIER Guy, le maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 juin 2025

PRÉSENTS Mmes DE JOUSSINEAU Isabelle, POUSSIN Amélie Mrs : JOLLY Didier, LOP Benoit, TERRIER Guy, YVON Jean-Claude

ABSENT EXCUSÉ : Ludovic TOURNOIS

ABSENTS NON EXCUSÉS : Mrs SAUGER Jordane, MENON Bertrand, SICOT Luc

SECRETAIRE DE SEANCE : Amélie POUSSIN

Approbation du PV du 3 avril 2025

2025 – 018 - TARIFS 14 JUILLET 2025

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de fixer les prix du repas pour le 14 juillet 2025 qui aura lieu cette année à La Chapelle St Martin.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité accepte le devis de Denis BUSSON pour le prix de 11 € le repas adulte et 8 € le repas enfant et la commune prendra en charge une partie de cette somme pour les habitants de la commune.

Le prix du repas est donc fixé à :

5 € pour les adultes et gratuit pour les enfants de Villexanton

11 € pour les adultes et 8 € pour les enfants hors Villexanton

Une régie existe pour l'enregistrement de cette manifestation.

2025-019 TARIFS DU REPAS DES ANCIENS 2025

Le repas des anciens a eu lieu le 15 mai 2025, au restaurant du La Renaissance à Oucques La Nouvelle.

Le prix du repas était de 35 €.

